

Compte rendu du premier conseil d'école 7/11/19

Membres présents :

- Mesdames Birebent, Mathé-Sagot, Piffeteau (enseignantes), Monsieur Brossard (enseignant) et Guillemain (enseignant et directeur)
- Madame Brechbiehl (membre du RASED)
- Monsieur Epoulet (maire)
- Monsieur Sourisseau (DDEN)
- Mesdames Lemotheux, Neau, Texier et Timorès, Monsieur Mouchard (représentants des parents d'élèves)

Membre excusé : Monsieur Guilberteau (enseignant)

Les effectifs et rentrée 2019-2020:

PS-MS	GS-CP	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
Karine Piffeteau	Isabelle Birebent	Arnaud Guillemain	Jordane Brossard Martin Guilberteau	Sandra Mathé-Sagot
11 + 11	16 + 10	10 + 16	15 + 9	12 + 11
22	26	26	24	23

Un décloisonnement (sciences, espace-temps, anglais et arts visuels) est organisé chaque jour pour regrouper les CP.

Les horaires de l'école restent identiques à ceux de l'an passé.

Il y a trois services de cantine :

- maternelle
- CP-CE1
- CE2, CM1 et CM2

Concernant les agents municipaux, Mme Laetitia Potreau a démissionné et Madame Yvonne Bellion n'a pas souhaité reconduire son CDD. Mathilde Dubeche est donc de nouveau à la garderie. Pascale Ouvrard est quant à elle en arrêt. Pauline et Maïté Devanne s'occupent du temps repas et du ménage.

Le règlement intérieur :

La proposition d'ajout proposé par les parents concernant des sanctions voire une exclusion en cas de non-respect du règlement n'est pas possible. En effet, une telle décision ne peut être prise que par l'Inspectrice de l'Education nationale. Le règlement intérieur de l'école est régi par le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques des Deux-Sèvres.

Le PEDT (Projet Educatif Territorial) 2019-2022 a été présenté.

Les projets :

Le gymnase : la convention avec le gymnase de Saint-Maxire est reconduite.
Les CE2-CM1 et les CM1-CM2 ont commencé leurs 6 séances le vendredi matin.
Les PS-MS iront quant à eux le du 13 mars au 17 avril.

La piscine : les classes de GS-CP et CP-CE1 iront le jeudi matin du 28 novembre au 30 janvier. Une douzaines de parents ont passé l'habilitation nécessaire à l'accompagnement.

Le projet ECORCE avec les CM1-CM2 et les 6° du collège de Champdeniers :

- Un défi scientifique va commencer. Un blog et un poster numérique seront créés. Ce travail sera ensuite présenté aux 50 autres classes qui participent au projet lors d'une journée au Cébron.
- Un projet de création d'albums en anglais sera également réalisé. Ce projet sera quant à lui présenté aux autres classes du collège lors des quelques jours que les CM passeront à Champdeniers en fin d'année.
- 3 séances sur les énergies renouvelables (énergie hydraulique, éolienne et photovoltaïque) seront proposées par le SIEDS.

Voyage du 24 au 27 septembre 2019 à St Hilaire de Riez de GS au CM2 : bilan très positif pour ce début d'année.

Sortie à St Marc la Lande le 24 septembre pour les PS-MS : visite de l'exposition suivie d'un atelier plastique avec Cathy Duval.

Les exercices de sécurité :

- Évacuation incendie réalisée le 3 octobre. L'alarme fonctionne désormais très bien. Deux autres exercices auront lieu dans le courant de l'année scolaire.
- Un exercice de confinement (intrusion) sera réalisé le 18/11. Deux autres exercices auront lieu dans le courant de l'année scolaire.

Questions diverses :

➤ *QUESTIONS SUR LE GOÛTER*

Julie NEAU, maman de Laura CE2 et Marie GS

En Juin, nous avons reçu un règlement intérieur qui indiquait que le sujet du goûter de la cantine était toujours en cours.

En septembre, un nouveau règlement a été distribué mais ne donné pas d'indications sur ce goûter. Les enfants ont informés les parents qu'il n'y avait plus besoin d'apporter de goûter à la garderie. Un nouveau système a été mis en place mais est-il possible d'avoir une communication officielle et les modalités de cette mise en œuvre ?

De quoi est constitué le gouter, le coût, est-ce en phase de test ou de façon pérenne.... ?

Julien MOUCHARD, papa de Nino CE2 et Clara MS

Les enfants reviennent très souvent le soir en ayant faim. Est-il prévu d'adapter la quantité et de diversifier la composition du goûter principalement à base de pain ?

Emma CHARRON-LARGEAU, Maman de Léna en Classe de GS-CP.

Sur l'année 2019/2020, il est décidé par la commune d'uniformiser les goûters de la garderie. Ceux-ci étant fournis par la mairie. Le concept développé est génial. Celui-ci évite les conflits entre enfants, la jalousie, la disparité ou encore de montrer le niveau de classe sociale de la famille (Produits de marque, etc ...). Il n'y a donc plus de différence entre chaque enfant.

Néanmoins, je suis (comme d'autres parents) assez stupéfaite qu'on donne à nos enfants du pain (sucres lents) accompagné de pâte de fruits - constituée en majeure partie de sucre -, fromage, chocolat ou confiture.

De plus, il ne m'est pas acceptable que ma fille ayant un petit appétit qu'elle demande à manger à 18h au retour de la garderie ... De combien sont les quantités pour chaque enfant quand nous voyons le nombre d'enfants présents en garderie pour seulement 10 baguettes réceptionnées le matin livré par la boulangère ?

Je m'étonne également, qu'aucun produit laitier ou fruitier ne soit proposé aux enfants en plus du pain Produits essentiels au bon développement de nos enfants.

De souvenir, sur l'année scolaire 2018/2019, un organisme nutritionnel de l'éducation nationale suspendait la collation (Pain + Fromage) de 10h dans les classes pour des raisons qui leur sont propres concernant ces produits. Je ne comprends donc pas pourquoi sur cette nouvelle année, la même marchandise est présentée aux enfants à l'heure du goûter.

Comptez-vous modifier les produits ainsi que les quantités pour que nos enfants aient des apports journaliers nutritionnels répondant à leur bon développement ?

Noémie BERNARD-AURY, Maman de Louise, GS

Madame, Monsieur,

Pour la rentrée 2019, il fut décidé d'uniformiser les goûters scolaires pour une question d'équité entre les enfants. Notez que j'apprécie cette initiative.

Cependant, je constate que ces goûters souvent composés de pain, de chocolat, de confiture, de fromage et parfois de pâtes de fruits fortement concentrées en sucre, sont peu fournis en apport laitier et en fruits.

Ma fille m'indique régulièrement avoir faim lorsque je la récupère.

Lors de notre précédent échange, la mairie m'informait d'évolutions quantitatives et qualitatives à venir pour début Octobre mais il semble que la situation reste inchangée.

Merci par avance de me tenir informée des modifications mises en place.

Réponse :

Monsieur le Maire explique que l'information aux familles a effectivement été oubliée. Les objectifs de ce goûter commun est d'éviter les différences entre les enfants et de réduire les déchets. Le goûter est pris dans la cantine. La fabrication maison est privilégiée. Le goûter est pensé pour être en adéquation avec le menu du midi. Les enfants qui le souhaitent peuvent demander à être resservi. L'équipe va être vigilante lorsque des parents signaleront leur questionnement quant aux quantités mangées par leurs enfants. Le coût du goûter est pris en charge dans le tarif de la garderie.

➤ QUESTIONS SUR LA TARIFICATION DE LA CANTINE

Julien MOUCHARD, papa de Nino CE2 et Clara MS

Concernant la nouvelle facturation de la cantine sur la base du coefficient familial, nous en comprenons le fond, cependant la forme n'a pas manqué de nous surprendre :

- Pourquoi ce sujet n'a-t-il pas été abordé lors du dernier conseil d'école qui a pourtant eu lieu peu de jours avant la communication sur l'étude ?
- Sur cette communication reçue dans les cahiers début juillet, il était question d'une simple étude pourtant sa mise en place a été voté pendant les vacances d'été sans que nous en ayons été informé, pourquoi une telle précipitation ?
- Comment la tarification a-t-elle pu être définie sans détenir l'ensemble des revenus de toutes les familles ?
- Pourrions-nous connaître les dépenses et les encaissements réalisés en ce début d'année comparés à l'année dernière sur la même période ?
- Pourquoi ne pas intégrer l'âge de l'enfant dans le calcul du coût du repas, un enfant en PS ne mange pas autant qu'un enfant de CM2.

Samuel POTREAU papa d'Amaïa (CE2) et Lola (GS):

Une concertation aurait été apprécié avant d'imposer le nouveau système de tarification, envisagez-vous d'adapter le tarif de cantine en fonction du cycle des enfants ? Quid des enfants en cycle 1 et 2.... qui mangent de petites quantités.

Emma CHARRON-LARGEAU, Maman de Léna en Classe de GS-CP.

Concernant la tarification de la cantine, pouvons-nous savoir d'où proviennent les tranches allant de 1 à 8 ?

Les écoles environnantes à celle de Germond-Rouvre, possèdent des grilles tarifaires différentes ou un tarif unique mais qui restent toutefois inférieur au tarif de notre école.

Réponse :

Monsieur le Maire : Le principe du prix de repas est maintenant calculé en fonction du quotient familial, soit entre 1€ et 4€ (le prix réel étant de 7€). Les personnes qui n'ont pas souhaité communiquer leur feuille d'impôt (qui sont seulement accessibles aux deux secrétaires de mairie) paieront le tarif maximum. Il n'a pas été possible de communiquer sur ce point lors du dernier conseil d'école puis le conseil municipal n'avait pas encore eu lieu. Cependant, cette décision faisait partie de la profession de foi des élections de 2014. Monsieur le maire explique que cette étude a été effectuée courant d'été, période pendant laquelle le personnel de mairie bénéficie de plus de temps pour mener à bien cette étude. Elle a été réalisée sur la base des avis d'imposition communiqués par les familles, et bien qu'elle ait été réalisée sur un échantillon d'avis d'imposition, Monsieur le Maire souligne que celui-ci était représentatif.

Monsieur le Maire précise qu'aucun bénéfice n'est fait, et que la participation de la mairie est identique à l'année dernière, soit environ 60%. Toutefois les chiffres n'ont pas été communiqués.

- Pour information, il sera désormais proposé chaque semaine un menu végétarien.
- Une commission scolaire aura lieu le jeudi 19 décembre à 18h30.

➤ **QUESTION SUR LES APS**

Julie TIMORES, maman de Camille (CE2)

Qu'en est-il des APS ? Ont-ils commencé ? Quel est le programme ? le planning ?

Réponse :

Monsieur le Maire : Après un problème d'organisation, les CM1-CM2 ont commencé 6 séances de multisports encadrées par l'USEP. Une douzaine de places sont disponibles après inscription. Ces séances ont lieu le mardi de 16h15 à 17h15. Une information pour les inscriptions sera proposée à chaque classe en temps voulu. La prochaine classe sera celle des CE2-CM1 (puis CP-CE1, GS-CP et enfin PS-MS).

➤ **QUESTION SUR L'ORGANISATION DES REMPLACEMENTS**

Aurélië LIMOUZIN-CAYER, maman de Marin PS

Bonjour,

Hier, nous étions mercredi et Karine était remplacé par Mathilde, je n'y vois absolument pas d'inconvénient mais est ce qu'il serait possible de prévenir les parents, même à l'oral pour qu'on puisse "préparer" les enfants la veille ? Je sais que les petits sont vite "perturbés" quand les habitudes sont changées, ce qui a été le cas notamment pour Marin.

Merci beaucoup.

Bonne journée.

Réponse :

L'équipe enseignante : Les enfants avaient été prévenus de ce remplacement mais effectivement pas les parents. Pour rappel, il n'y a pas d'obligation d'informer les familles lors de l'absence d'un enseignant.

➤ **QUESTIONS SUR L'AMÉNAGEMENT DU PARKING**

Julie NEAU, maman de Laura CE2 et Marie GS

Lors des conseils de l'année dernière, il a été évoqué l'aménagement du parking dont l'éclairage. Nous allons arriver à la période où la nuit tombe plutôt, qu'en est-il de cet aménagement ?

Julien MOUCHARD, papa de Nino CE2 et Clara MS

Est-ce que l'étude évoquée lors du dernier conseil d'école concernant le réaménagement du parking est restée à l'état d'étude ou a-t-elle pu elle aussi être votée lors du dernier conseil municipal estival ?

Réponse :

Monsieur le Maire : Le projet d'aménagement est toujours en réflexion pour notamment supprimer les plots en béton. L'éclairage du chemin va être réalisé dans les prochains jours.

Aucune étude n'a pour le moment été effectuée pour le réaménagement du chemin piétonnier. Le goudronnage du chemin semble néanmoins être privilégié pour faciliter l'entretien.

➤ **QUESTION SUR LES POUX**

Sophie Corbin parents de Lilou CP et Hugo CE2

Pourrait-on passer un mot pour les poux ?

Réponse :

Monsieur le directeur : Une information a été passée dans les cahiers de liaison le 15/10/19.

➤ **QUESTIONS SUR LA VIOLENCE SCOLAIRE**

Annabel SICOT, maman de Hugo GARNIER CE1

Bonjour à tous,

Ci-dessous les questions que je souhaiterais voir aborder au prochain conseil d'école, sous forme de lettre ouverte.

Je suis la maman de Hugo Garnier, actuellement en classe de CE1.

Hugo a récemment rencontré des soucis à l'école face à des comportements violents de la part d'un autre élève. Il est venu plusieurs jours de suite à l'école en pleurant, refusant même d'entrer en garderie. Nous avons été contraint de le déscolariser une journée. Il a été sous traitement médical pour des maux de ventre que l'on pensait être associés à un contexte médical. Après discussion avec son médecin traitant, il s'avère que cela était lié à un facteur de stress. Ce jour-là, le médecin nous a fait part de son inquiétude car, je cite, "ce n'est pas le premier élève de l'école de Rouvre qu'elle voyait en consultation ces derniers temps qui lui faisait part de la "violence" à l'école".

Mr Guillemain s'est montré très à l'écoute, et je sais que les soucis ont déjà été remontés de nombreuses fois auprès de l'inspection académique.

En tant que parent, il est insupportable de laisser son enfant à l'école dans l'état dans lequel nous avons du laisser le nôtre. Je précise que la situation est plus ou moins rentrée dans l'ordre suite à une altercation "mouvementée" entre la maman de l'enfant en question et moi-même, suivie d'une discussion que j'ai pris l'initiative d'avoir avec l'enfant concerné.

En discutant avec d'autres parents, je me suis rendue compte que nous étions loin d'être un cas isolé.

Questions :

- Quelles solutions envisagez-vous pour palier à ces problèmes de violence ?
- Le problème ne vient-il pas également d'un "défaut" de surveillance des récréations et des périodes de garderie, et ce par manque de moyen ?

- Y'a t'il suffisamment de personnel pour veiller à la sécurité des enfants? Sont-ils (ou elles) préparé(e)s à faire face à ce type de situation, étant parfois eux ou elles-mêmes victime de cette violence, verbale pour le moment ... mais jusqu'à quand?
- De la même manière, pensez-vous qu'isoler quotidiennement un enfant à table pour le déjeuner et/ou le goûter soit la solution idéale (probablement par manque de moyen également ..)? La conséquence de ce type de mesure ne fait-elle pas plus de mal au final en stigmatisant l'enfant?
- Dans un contexte où l'on parle de plus en plus des conséquences catastrophiques que cause chaque jour le harcèlement à l'école, que propose l'inspection académique comme aide aux enseignants et aux élèves victimes ou acteurs de cette violence? Merci.

Eva trognon la maman derwan lepron ce2

Bonjour je souhaiterais aborder la question de la violence a lecole de la surveillance notamment car jai deja eu des probleme avec erwan en 2 ieme annee de maternelle qui cetait pris des cailloux dans les fesse...et maintenant cest souvent les injure et meme fait taper aussi au fameux voyage faut til vraiment faire confiance ? ??? Tel est la question?cest toujours les meme camarade je pense que ce sujet devrai etre aborder car toit le monde dit mais personne en parle donc ma question est quand sa dure depiis deja 5 ans sa se passe comment ???

Amélie GIRARD Maman ewenn et Mathéo Nagard

Comment vous et nous pouvons aider nos enfants à parler, s'exprimer lorsqu'ils sont victimes d'autres enfants de l'école (coup physique, harcèlement...) et arrêter ces comportements inacceptables ? Nous parents communiquons avec eux et essayons de savoir si tout se passe bien à l'école mais dans mon cas j'ai appris par un autre enfant de la classe que mon fils avait été tapé par un beaucoup plus grand (je ne parle pas juste de chamailleries) et en avait pleuré.

Amélie GIRARD

Maman Ewenn et Mathéo Nagard

Lydie Gauduchon maman de Léa Gauduchon en classe de CP.

Ma question porte sur la violence et le « harcèlement » que subissent certains enfants par d'autres. J'ai été témoin de scènes irréalistes en emmenant mon enfant à l'école. La 1ere était l'insolence et le manque de respect d'un élève pour le personnel de garderie.

La 2ème était de voir un enfant terrorisé à l'idée de venir à l'école. Il a expliqué être terrorisé par un seul enfant plus grand. J'ai également entendu plusieurs situations similaires sur d'autres enfants générées par ce même individu.

Ma question est :

Y a t il des sanctions prévues pour ces enfants fauteurs de troubles ? Qu'en est il de la surveillance pendant la récréation ? Puisque ces violences surviennent à ce moment là ? Est ce normal que même le personnel de la garderie n'ai pas le dessus sur ces enfants ?

Céline TRICHET et Sébastien AUPICQ, parents de Tom et Jules cm1 et CP

Bonjour,

Voici mes questions pour le conseil d'école :

- Qu'en est-il de la violence entre élèves à l'école ? Comment le corps enseignant compte régler ce problème grandissant ? Est ce que les parents peuvent / doivent intervenir (pétition, rassemblement...) ?
 - Qu'en est-il de la surveillance dans les recoins de la cour de récréation ? (Préaux, table de ping-pong...)
- Une surveillance plus pointilleuse dans ces coins là serait la bienvenue...

Réponse :

L'équipe enseignante :

Il est tout d'abord nécessaire de souligner que c'est une problématique importante qui impacte les enfants, les parents mais aussi les enseignants.

Depuis plusieurs mois, de nombreuses actions ont été mises en place par l'équipe enseignante qui suit le protocole établi par l'Education nationale en pareil cas. Les enseignants ont alerté et continuent d'alerter le DASEN, l'Inspectrice, les conseillers pédagogiques, le médecin scolaire, la psychologue scolaire et l'assistante sociale des événements récurrents et malmenants qui surviennent.

Lors d'altercations entre les élèves, les enseignants interviennent systématiquement en rappelant les règles et en adaptant les sanctions.

Les incidents les plus graves sont repris en classe. Des contrats personnalisés sont mis en place pour certains élèves. D'autres actions sont menées : la respiration guidée, la verbalisation, le travail sur l'empathie... De plus, le vendredi 18 octobre, un membre de la brigade d'intervention mobile de l'Education nationale était présent sur l'école pour apporter son soutien.

D'autres sont à venir :

- mise en place de messages clairs (formation demandée dès septembre auprès de l'OCCE à destination des élèves)
- formation sur le climat scolaire (à destination des enseignants)
- Les enseignants déjà vigilants, envisagent de décaler les temps de récréation des classes, pour limiter les conflits.
- Des intervenants pour mener des conférences/débats avec les familles sont aussi recherchés.

Les membres du conseil d'école :

Il est important de maintenir la confiance entre les parents et l'équipe enseignante.

Pour conclure, au regard des questions posées pour ce premier conseil d'école, l'ensemble des personnes présentes s'accordent pour ce rappel à l'attention de tous les parents d'élèves :

Merci de poser des questions de manière RESPECTUEUSE envers tous (enseignants, représentants des parents d'élèves, personnels de mairie et membres du conseil municipal).

Toute agressivité est à proscrire des questions et des échanges aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

L'équipe enseignante

Le maire

*Les représentants des
parents d'élèves*